

undefined - jeudi 22 février 2024

Actu locale | Albertville

RÉGION D'ALBERTVILLE

# La Maison sociale du département, c'est pour qui, pour quoi ?

Laurence Veuillen



*Stéphane Vercruysse, directeur pôle social, maison sociale Albertville-Ugine, et Martine Berthet, conseillère départementale du canton Albertville 1 et présidente de la 5<sup>e</sup> commission (jeunesse, famille et cohésion sociale).  
Photo Le DL /L.V.*

**Son champ d'action va de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par les personnes en situation de handicap et les bénéficiaires du RSA. Située au 45 avenue Jean-Jaurès, à Albertville, avec des permanences décentralisées dans les communes, elle met en action la politique sociale du Département sur le territoire**

L'action sociale est une des compétences prioritaires du Département, au même titre que les collèges et les routes. « Le Département lui consacre quasiment la moitié de son budget et œuvre entouré de nombreux partenaires : Caf, Pôle emploi, les CCAS des communes, de nombreuses associations », précise Martine Berthet, conseillère départementale du canton Albertville 1 et présidente de la 5<sup>e</sup> commission (jeunesse, famille et cohésion sociale). Et de préciser : « Nous nous attachons à agir au plus près des Savoyards. » Sept maisons sociales existent ainsi en Savoie, dont celle d'Albertville-Ugine qui rayonne sur le territoire Arlysère,

grâce à 70 professionnels, et à des permanences dans les communes et les villages. « Le principe, c'est un accueil inconditionnel, une écoute et si besoin une orientation », résume Stéphane Vercruysse, directeur des maisons sociales Albertville-Ugine et Tarentaise. Et de saluer avec Martine Berthet, l'équipe de « professionnels très qualifiés, très engagés, qui connaissent bien le territoire et les différents partenaires. »

## • La petite enfance...

La première porte d'entrée de la maison sociale, c'est la protection maternelle et infantile (PMI). Pour des questions sur l'allaitement, l'alimentation, un bébé qui dort mal, les puéricultrices sont là pour conseiller et accompagner les parents. Par exemple, après chaque naissance, une visite à domicile est proposée. « C'est souvent l'occasion de rassurer les parents, même quand ce n'est pas leur premier enfant, sourit Stéphane Vercruysse. Une personne sur deux accepte cette visite. » Avant la naissance, une sage-femme s'occupe du suivi des « grossesses fragiles ou à risque social ». Sauf rares exceptions dans le cas de situations inquiétantes, rien n'est imposé, il faut qu'il y ait adhésion des familles.

Deuxième prise de contact préventive, le bilan de santé pour les deux, trois ans, à l'école maternelle. Une puéricultrice vient rencontrer parents et enfants. C'est l'occasion de dépister d'éventuels handicaps ou problèmes visuels, auditifs, de développement... « S'il y a un souci, un médecin de la PMI intervient, explique Stéphane Vercruysse. Ce bilan de santé est une obligation légale. Il doit être fait soit avec nous, soit avec le médecin traitant. »

Les professionnelles de la maison sociale interviennent aussi dans les lieux d'accueil enfants parents, s'occupent du suivi des assistantes maternelles, de leur agrément, des renouvellements ou des retraits, ainsi que de la validation des lieux d'accueil des jeunes enfants, des familles d'accueil... Des médecins assurent aussi les consultations pour les enfants des familles éloignées des soins, en attente de droits, sans médecin traitant, en fragilité sociale...

## • À partir de l'adolescence

Une maison sociale c'est aussi un centre de santé sexuelle. Tous les jeudis après-midi, les jeunes (de l'adolescence jusqu'à 24-25 ans) y sont reçus pour des dépistages de maladies sexuellement transmissibles, des conseils gynécologiques, des prescriptions de contraceptifs. C'est aussi le lieu où l'on peut venir pour un premier constat en cas de violences... « Notre ligne téléphonique est ouverte toute la semaine, en cas d'urgence », insiste Stéphane Vercruysse. « Une sensibilisation est faite auprès des collégiens pour leur présenter ce service », précise Martine Berthet.

## • Les familles

Sur le territoire Arlysère, 1 000 familles sont suivies par des assistantes sociales du département. Les problématiques peuvent être financières, liées au logement, au handicap, à la solitude. « Il existe différents dispositifs d'aide soumis à des conditions de ressources », explique Martine Berthet.

« En 2022, 500 aides mensuelles ont été données au titre de la protection de l'enfance pour un montant de 115 000 euros, indique Stéphane Vercruysse. La moitié de ces aides concernaient des femmes seules avec enfants. » Les familles monoparentales représentent 14,85 % des familles du territoire.

En cas de problématiques intra-familiales, de décrochage scolaire important, de violences, une évaluation familiale peut être organisée en présence des parents et souvent des enfants. Cette rencontre permet de déclencher, si besoin, des mesures administratives (suivi avec un éducateur, accompagnement à la parentalité, placement...), voire dans de rares cas judiciaires.

Les professionnels de la maison sociale interviennent aussi après des alertes notamment au numéro national (119), ou par courrier, signalant une situation familiale préoccupante. « Cela représente près de 160 alertes par an, indique Stéphane Vercruysse. Dans 80 % des cas, cela va justifier qu'on aille rencontrer les familles. Pour 50 % de ces cas, la réflexion qu'on aura avec les parents permettra d'améliorer la situation. Dans 30 % une mesure sera nécessaire. »

► **Maison sociale** , hall 3, 45 Avenue Jean Jaurès, Albertville, tél. 04 79 89 57 00 ; msd-albertvilleugine @savoie.fr ; ► **Ouverture au public** de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures ; permanence téléphonique de 17 à 18 heures. ► **Centre social de Frontenex** : 04 79 44 53 63. ► **Centre social d'Ugine** : 04 79 44 54 65. ► **Centre local d'information de coordination pour les problématiques liées aux personnes âgées** : 04 79 89 57 03 ; ► **Centre de santé sexuelle** : 04 79 89 57 23 ; ► **Enfance en danger** : 119 ; ► **Violence femmes infos** : 3919.

267 C'est en millions d'euros, le budget alloué à l'action sociale par le Département de la Savoie en 2024 : 79 millions en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la famille ; 77 millions pour les personnes handicapées ; 65 millions en faveur des personnes âgées ; 46 millions pour le développement et l'inclusion sociale.

undefined - jeudi 22 février 2024

Actu locale | Albertville

## C'est aussi...

### • Les personnes âgées et handicapées

Des aides spécifiques existent pour les personnes âgées isolées pour leurs besoins primaires, notamment alimentaires. Les personnes peuvent aussi être orientées vers les associations partenaires.

La maison sociale se charge également de l'évaluation pour l'obtention de l'Apa (allocation personnalisée d'autonomie). Actuellement, sur le territoire, près de 900 personnes en bénéficient, dont un peu plus de 800 vivent chez elles et 70 sont logées en établissement ; un chiffre en hausse constante. Cette aide mensuelle permet de participer à la mise en œuvre de différents services à domicile ou au coût d'un Ehpad.

De la même manière, pour les personnes handicapées, les professionnelles de la Maison sociale interviennent pour l'attribution de la prestation compensatoire du handicap. L'objectif est d'aider le plus possible leur autonomie.

### • Les bénéficiaires du RSA

Au-delà du public suivi par Pôle emploi, les assistantes sociales assurent le suivi des bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active). Il y a environ 700 allocataires du RSA sur Arlysère.